

GERMIVOIRE



[www.germ-ivoire.net](http://www.germ-ivoire.net)

Revue scientifique  
de littérature,  
des langues et  
des sciences sociales

ISSN: 2411-6750



Université Félix Houphouët Boigny



**[www.germ-ivoire.net](http://www.germ-ivoire.net)**

**REVUE SCIENTIFIQUE DE LITTÉRATURE  
DES LANGUES ET DES SCIENCES SOCIALES**



**13/2020 – Volume 1/2**

Directeur de publication:

Paul N'GUESSAN-BÉCHIÉ  
Université Félix Houphouët-Boigny Abidjan-Cocody

Editeur:

Djama Ignace ALLABA  
Université Alassane Ouattara - Bouaké

Comité de Rédaction:

Brahima DIABY (Université Félix Houphouët-Boigny Abidjan-Cocody)  
Ahiba Alphonse BOUA (Université Félix Houphouët-Boigny Abidjan-Cocody)  
Djama Ignace ALLABA (Université Alassane Ouattara – Bouaké)

[www.germ-ivoire.net](http://www.germ-ivoire.net)

## **Comité scientifique de Germivoire**

Prof. Dr. Dr. Dr. h.c. Ernest W.B. HESS-LUETTICH  
Stellenbosch University Private Bag X1

Dr Gerd Ulrich BAUER  
Universität Bayreuth

Prof. Stephan MÜHR  
University of Pretoria

Prof. Dakha DEME  
Université Cheikh Anta Diop - Dakar

Prof. Serge GLITHO  
Université de Lomé - Togo

Prof. Augustin DIBI  
Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan)

Prof. Aimé KOUASSI  
Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan)

Prof. Paul N'GUESSAN-BECHIE  
Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan)

Prof. Kasimi DJIMAN  
Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan)

Prof Kra Raymond YAO  
Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan)

Prof Daouda COULIBALY  
Université Alassane Ouattara (Bouaké)

## TABLE DES MATIÈRES

<b>Editorial</b> .....	<b>7</b>
------------------------	----------

### Allemand

<b>LEBIKASSA Mantahèwa</b> Übersetzen als Reparationsleistung? Arndts Übersetzung von Oyonos <i>Le vieux nègre et la médaille</i> .....	8-21
---	------

<b>KOUASSI N’guessan Fulgence</b> Contribution de la République fédérale d’Allemagne à la réalisation de l’Agenda 2030 des Nations-unies en Côte d’Ivoire .....	22-41
---	-------

### Anglais

<b>DIALLO Khadidiatou</b> No Place like the “Rainbow Nation”: Images of Violence in Nadine Gordimer’s <i>No Time Like the Present</i> .....	42-61
---	-------

<b>ZOUNHIN TOBOULA Coffi Martinien / HINDEME Ulrich Orlando Sèna</b> Examining the Impact Quality of Feedback in the EFL Classroom in Benin Republic .....	62-81
--	-------

<b>d’ALMEIDA Kokouvi Mawulé</b> Globalization and Identity Negotiation in Tsitsi Dangarembga’s <i>Nervous Condition</i> .....	82-91
---	-------

### Espagnol

<b>KOUASSI Ama</b> La opresión de la mujer en <i>entre visillos</i> de Carmen Martín Gaité.....	92-111
---	--------

<b>DIOMANDÉ Zinié Ella / ASSEMIEN Viviane épse Adiko</b> La traducción a prueba: el español de España y el español de América latina .....	112-125
--	---------

<b>DJÉ Ana María</b> Las mujeres en la enseñanza / aprendizaje del español en Costa de Marfil .....	126-138
---	---------

### Géographie

<b>ETTIEN Dadja Zénobe / KOFFI Amani Tonio</b> La réglementation socio-environnementale de l’exploitation industrielle des mines et carrières en Côte d’Ivoire : Analyse de son application dans la carrière de granite de Kolongonouan (Bouaké) .....	139-163
--	---------

<b>BA Aïcha Idy Seydou Wally / DIOUF Adama Cheikh / CISSOKHO Dramane</b> Analyse des systèmes d’exploitation de La SENHUIE et la Société de Cultures Légumières dans le delta du fleuve Sénégal .....	164-174
---	---------

<b>SILUE Hetemin Cavalo / KOUASSI Konan / YOMAN N’goh Koffi Michael / DJAKO Arsène</b> Gestion communautaire des ressources naturelles et conflits agriculteurs-éleveurs dans la sous-préfecture de Sirasso (Nord de la côte d’ivoire) .....	175-198
--	---------

**BAMISSO Rafiatou / AMOUSSOU Ernest / TOTIN VODOUNON S. Henri** Évolution de la population et des activités socioéconomiques de la région côtière du Bénin ..... 199-214

**BADIANE Sidia Diaouma / MBAYE Edmée / THIAW Diatou / DEME Mamoudou** Regards sur le processus d'intégration paysagère dans le nouveau pôle urbain de Diamniadio au Sénégal ..... 215-228

**MAMADOU Ibrahim / IBRAHIM DAN TANIN Moutari / BAHARI IBRAHIM Mahamadou / BOUZOU MOUSSA Ibrahim** Risques hydroérosifs liés aux « megas tetes » de ravins dans la ville de Maradi au Niger ..... 229-248

**DAHANI Issaka / COMPAORÉ Georges** Contribution du marché central dans le développement urbain à Fada N'Gourma (Burkina Faso) ..... 249-265

**DEMBÉLÉ Arouna / COULIBALY Yaranga** Infra-territorialisation et dynamique territoriale au Mali ..... 266-281

### Lettres (Littérature / Langue)

**CHACHU Sewoenam / KPOGLU Promise Dodzi** Politique linguistique et contexte multilingue: réflexions sur la politique d'enseignement de français au Ghana ..... 282-299

**CAMARA Pornon** La dramatisation de la violence médiatique dans *Le pari de Dizo* d'Élie Liazéré ..... 300-311

**ABAGO Dilone Ograbakou** *Les poubelles de la mémoire* de Charles Manian et Ayayi Togoata Apedo-Amah : une dramaturgie de l'amalgame ..... 312-326

**TCHAO Essotorom** L'esthétique du double et de la dualité dans la littérature médiévale ..... 327-345

**SOKPOH Vinyikê Dzodzi** Les émissions *gã* de radio et de télévision: proposition d'un focus terminologique sur la politique, les nouvelles technologies et les transports ..... 346-361

### Philosophie

**TOWOU Alain Corneille** Critique du discours et mode opératoire dans la dynamisation de la philosophie ..... 362-374

### Psychologie

**KOUTOU Yvonne** Relation entre l'estime de soi et les résultats académiques perçus chez les étudiants burkinabé : cas des étudiants de l'Université Norbert Zongo ..... 375-390

### Sciences de l'éducation

**ONDOUA ENGON Cyrille Christal / MAFOU DABOULE Irène Aline** De l'enseignement de l'interculturel dans les pratiques didactiques au Cameroun ..... 391-409

**BEOGO Joseph / SANKARA Théodul Adalbert Marie** La formation des encadreurs des enfants déficients intellectuels au Burkina Faso : quelles approches pour améliorer les prestations et rendements scolaires ? ..... 410-428

### Sciences du Langage et de la Communication

**OUATTARA Katia** Organisations sportives et Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE) en Côte d'Ivoire : états des lieux ..... 429-449

**SILUE Kolo / KOUAMÉ Kouakou** Exoglossie et gestion de microcrédits chez les agriculteurs des zones rurales de Bouaké en Côte d'Ivoire : le rôle contributif de l'accompagnement par l'alphabétisation ..... 450-466

**BALLO Issiaka / COULIBALY Adama Diokolo** Reconnaissance automatique du *ka* infinitif dans un corpus bamanan : la méthode de l'environnement lexical ..... 467-478

### Sociologie

**SAHGUI Nékoua P. Joseph** Conséquences socioéducatives de l'immigration des jeunes de la commune d'Ifangni vers le Nigeria ..... 479-495

**NANTOB Mafobatchie** Impacts des journées continues et cours de répétition sur la réussite des élèves à Lomé au Togo ..... 496-512

**ABDOU Mohamed** Le riz dans l'arène d'une discorde frontalière entre le Nigeria et le Bénin : les dessous d'une anthropologie juridique de la contrebande dans l'espace CEDEAO ..... 513-531

**DEGBEKO William Sohignizoun, IMOROU Abou-Bakari** Éléments de freins à l'intégration sociale des objectifs des projets éducatifs modernes en milieu lacustre de sô-ava au Bénin ..... 532-547

**BENON MONRA Abdoulaye / AKOTCHAYE Nicolas / DANGNON M. Victor / BOUCARI Alima** 'Agbatelle': une stratégie de lutte contre la pauvreté et la faim dans les ménages agricoles de Bouanri (Bembereke) au Bénin ..... 548-562

**KARAMBÉ Youssouf / GUINDO Abdoulaye** La jeune génération face aux valeurs sociales, culturelles et économiques de la cotonnade au Pays dogon : appropriation ou transformation ? ..... 563-572

## Éditorial

Écrire en temps de crise, c'est se réinterroger sur soi. Puisque crise et critique sont de la même racine. Alors s'interroger en temps de crise, c'est porter le regard sur ce qui a pu germer de la racine commune. Ce regard critique est difficile quand le tronc commun est menacé par un mal qui s'étend jusqu'aux diverses branches et feuilles de l'arbre généalogique commune. Et c'est une telle crise qu'a vécue et vit encore la grande famille humaine depuis que sévit le/la Covid 19. Déjà, la difficulté de pouvoir en donner un genre précis dit la difficulté qu'éprouve l'humanité pour cerner et contrer ce mal qui la menace depuis fin 2019 ! Et cette difficulté de définition du mal qu'est le/la covid 19 amène l'humanité à redéfinir ses actions. En vue de pouvoir faire face à cette pandémie qui la menace dans ses fondements. Et ce, avec l'espérance qui caractérise les vivants que nous sommes. Puisque, comme le dit le poète allemand F. Hoelderlin : « Là où se manifeste la menace, là croit aussi ce qui sauve » (« Wo aber die Gefahr ist, waechst das Rettende auch »).

Mais comment les enseignants-chercheurs que nous sommes sont-ils censés participer à la quête de ce qui sauve dans cette situation de Covid 19 ? Tout simplement en se confrontant à leur personne intérieure au sein des bibliothèques ou des centres de recherches. Pour en faire lever des petits soleils qui, mis en ensemble, pourraient aider à trouver, explorer et exploiter bien des pistes pour vaincre cet obscur virus qu'est le Corona-virus. Et ce sont des portions de cette confrontation avec sa personne intérieure qui se matérialisent, un tant soit peu, dans les contributions qui se trouvent rassemblées ici, dans ce numéro de Germivoire.

Attention, nous ne disons pas que les contributions ici réunies traitent du Covid 19. Mais plutôt, nous attirons le regard sur le fait que cet ensemble d'articles ici proposés est, d'une manière ou d'une autre, le résultat du retour en soi et sur soi au temps d'une crise, celle de la/du Covid 19. Ce résultat en tant que récolte est si riche ou fertile que nous sommes dans l'obligation d'en publier les fruits en deux saisons, rien que pour ce mois décembre 2020, dont voici le premier tome ! Alors, à la bonne dégustation intellectuelle !

**Brahima Diaby**

## **‘Agbatèllè’: une stratégie de lutte contre la pauvreté et la faim dans les ménages agricoles de Bouanri (Bembereke) au Bénin**

**"AGBATÈLLÈ": A STRATEGY TO FIGHT POVERTY AND HUNGER IN AGRICULTURAL HOUSEHOLDS IN BOUANRI (BEMBÈRÈKÈ) IN BENIN**

BENON MONRA Abdoulaye

Maître-Assistant des Universités du CAMES Enseignant-Chercheur au département de Sociologie-Anthropologie (DS-A)/UAC,

E-mail : [benonmonra@gmail.com](mailto:benonmonra@gmail.com)

/

AKOTCHAYE Nicolas (Docteur) / DANGNON M. Victor (Docteur) / BOUCARI Alima (Étudiante), chercheurs au Laboratoire d'Anthropologie Appliquée et d'Éducation au Développement Durable (LAAEDD) de l'Université d'Abomey-Calavi

### **RESUME**

L'un des problèmes les plus préoccupants à l'heure actuelle dans le monde est l'augmentation des populations victimes de l'extrême pauvreté et de la faim. Cette recherche vise à analyser les enjeux socioéconomiques de la pratique de 'Agbatèllè' à Bouanri. La démarche méthodologique adoptée dans le présent travail est mixte. Les techniques utilisées pour la collecte des données sont la recherche documentaire, la promenade d'étude, l'observation, le bref sondage et l'entretien. Les outils utilisés sont composés de la fiche de lecture, du guide d'entretien et du questionnaire. Au total, 45 entretiens sont réalisés avec les crédateurs, les paysans et les personnes ressources impliquées dans la pratique de 'agbatèllè'. Au terme de la recherche, il ressort que 'agbatèllè' est pratiqué par les paysans pauvres à Bouanri. Ces derniers pratiquent 'agbatèllè' pour satisfaire leurs besoins financiers et alimentaires. Cette pratique aide les paysans à se soigner en cas de maladie. Elle permet d'assurer la scolarité des enfants. Cette pratique aide les paysans à trouver les solutions à leurs problèmes dans l'immédiat. Par ailleurs, il existe des effets pervers liés à cette pratique à savoir, les conflits liés aux abus de confiance qui conduisent aux pratiques occultes négatives.

**Mots clés :** 'agbatèllè', stratégie, pauvreté, faim, paysan, Bouanri.

### **Abstract**

One of the most worrying issues around the world today is the increase in populations of extreme poverty and hunger. This research aims to analyze the socioeconomic issues of the practice of 'Agbatèllè' in Bouanri. The methodological approach adopted in this work is mixed. The techniques used for data collection are literature search, study walk, observation, brief poll and interview. The tools used consist of the reading sheet, the interview guide and the questionnaire. In total, 45 interviews are conducted with creditors, farmers and resource persons involved in the practice of 'agbatèllè'.

At the end of the research, it emerges that "agbatèllè" is practiced by "poor peasants" in Bouanri. The latter practice "agbatèllè" to meet their financial and food needs. This practice helps farmers to heal themselves in case of illness. It helps ensure the education of children. This practice helps the "poor peasants" to find the solutions to their problems immediately. In addition, there are perverse effects linked to this practice, namely conflicts linked to breach of trust which lead to negative occult practices.

**Keywords:** 'agbatèllè', strategy, poverty, hunger, peasant, Bouanri.

## Introduction

Les problématiques relatives à la pauvreté et à la faim demeurent préoccupantes. Pour faire face à cette situation, les Etats membres de l'Organisation des Nations Unies (ONU) ont adopté en septembre 2015 à New-York, un nouvel agenda international pour le développement durable. Cet agenda comporte 17 Objectifs de Développement Durable (ODD). L'objectif n°1 stipule « éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde » et l'objectif n°2 veut « éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable » à l'horizon 2030 (PNUD, 2015, p.2). C'est dans ce contexte que plusieurs stratégies sont mises en œuvre dans le monde entier pour atteindre ces objectifs.

Parlant de la lutte contre la pauvreté, G. F. Dumont (2018, p.6) remarque que parmi les actions internationales contre la pauvreté soutenue par les Etats, outre l'aide publique au développement qui mériterait à elle seule un examen détaillé, figure le Programme Alimentaire Mondial (PAM). Par ailleurs, des composantes de la variation de la pauvreté ont révélé le rôle déterminant de la redistribution de la croissance économique dans la réduction de la pauvreté (FMI, 2011, p.25). La pauvreté étant un phénomène complexe et multiforme, les mesures diverses dans différents secteurs s'imposent. Pour y faire face, « les paysans combinent l'agriculture avec différents types d'activités extra agricoles plus ou moins rémunératrices » (A. Bouvard et *al.*, 2014, p.27). Aussi, ajoutent-ils que des projets ou politiques de soutien à l'investissement pour les agriculteurs, sous forme notamment, d'accès au crédit (microcrédit) à des taux raisonnables permettent de pallier le manque de capital pour l'acquisition de cheptel et/ou de moyens de production adaptés permettant de valoriser des cultures à haute valeur ajoutée.

Pour éradiquer la faim dans le monde, plusieurs mesures sont prises dans divers domaines. A cet effet, la lutte contre la faim et le développement humain dépendent en grande partie de l'agriculture (PNUD, 2015, p.11).

Créé en 1961, le Programme Alimentaire Mondiale (PAM) fait partie du système des Nations-Unies, dont la mission consiste à agir dans les situations d'urgence afin d'apporter de la nourriture là où les besoins alimentaires d'une population font cruellement défaut en raison d'une guerre internationale, de conflits civils, de catastrophes naturelles ou de conditions climatiques qui ont temporairement considérablement minoré la production agricole d'un territoire (G. F. Dumont, 2018, p.46). Toutes ces actions combinées devraient éliminer la faim dans le monde.

Au Bénin, plusieurs stratégies sont adoptées dans la lutte contre la pauvreté et la faim. En effet, après la Stratégie de Réduction de la Pauvreté Intérimaire (SRPI), ébauchée en 2000, la Stratégie de Réduction de la Pauvreté (SRP 1) pour la période 2003-2005 a servi de cadre stratégique de référence et de dialogue avec les Partenaires Techniques et Financiers (PTF). La Stratégie de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté (SCRP 2) pour la période 2007-2009 a permis de maintenir le taux de croissance économique autour de 4 % et d'enregistrer des résultats significatifs dans le secteur social, malgré les différents chocs qu'a subis le pays ces dernières années (FMI, 2011, p.4). Ainsi en milieu rural au Bénin, le microcrédit et le warrantage constituent aussi un moyen de lutte contre la pauvreté et de la faim. C'est en abondant dans ce sens que (I.I. Garba, 2018, p.17) stipule que la pratique du warrantage, par le biais de la mise en place d'activités génératrices de revenus, entraîne la dynamisation des milieux ruraux au cours de l'année, ce qui a des répercussions positives sur les économies des familles. Mais les conditions socioéconomiques des acteurs sont souvent négligées dans la pratique. C'est pourquoi, les stratégies de réduction de la pauvreté à opérationnaliser au Bénin

doivent non seulement viser une croissance économique forte mais aussi privilégier les politiques de redistribution en direction des plus pauvres (FMI, 2011, p.18).

Dans le domaine de la lutte contre la faim au Bénin, plusieurs mesures sont prises. F. Capo Chichi, (2019, p.14) remarque que la division du travail est un facteur de la disponibilité alimentaire, de l'autosuffisance alimentaire et par extension de la sécurité alimentaire. Pour (A. Bouvard et *al.*, 2014, p.12), dans toutes les familles paysannes, la priorité est accordée à la production agricole, afin de sécuriser au maximum l'alimentation de la famille dans un contexte de forte précarité des conditions de vie. Il a été établi que la sécurité alimentaire, la lutte contre la faim et le développement humain dépendent en grande partie de l'agriculture au Bénin, fait remarquer PNUD, (2015, p. 9).

Malgré un regain de croissance soutenue depuis 2012, autour de 5,5% en moyenne, la pauvreté monétaire ne recule pas. Les progrès en termes de réduction de la pauvreté non monétaire ne sont pas encore suffisants pour marquer ces dernières années, une évolution forte de l'Indice de Développement Humain (PNUD, 2015, p.5). Selon la Banque Mondiale (2008, p.26), l'agriculture constitue une source principale, de moyen de subsistance pour les habitants des Pays en Développement, les ruraux n'en demeurent pas moins de grands havres de pauvreté.

A Bouanri, milieu rural, les paysans adoptent aussi plusieurs stratégies pour lutter contre la pauvreté et la faim. On peut énumérer les microcrédits, le warrantage qui sont institutionnels et le crédit endogène "*agbatèllè*" qui se pratique actuellement dans plusieurs milieux agricoles au Nord Bénin. "*Agbatèllè*" : « vente avant semis » ou « vente sur pied », en langue yorouba signifie : « tu as déjà pris ». C'est un moyen de prêt qui consiste à emprunter de l'argent ou autre chose en nature chez une personne et à avancer les semis comme étant la garantie. La question est de savoir, quelles sont les raisons de l'adoption de "*agbatèllè*" comme solution de lutte contre la pauvreté et la faim à Bouanri ? Partant de cette interrogation, deux pistes de recherche ont émergé. D'abord, la satisfaction des besoins alimentaires et financiers justifie la pratique de "*agbatèllè*" à Bouanri. Ensuite, la pratique de "*agbatèllè*" s'explique par sa contribution dans l'éducation et la santé des enfants.

En effet, cette pratique qui enrichit les créditeurs permet aux paysans d'assurer leurs besoins financiers à tout moment, de se soigner en cas de maladie, de se procurer des vivriers en cas de manque ou pendant la période de soudure, de payer les fournitures scolaires des enfants à la rentrée des classes, de payer les frais de scolarité voire organiser les cérémonies. Comme toute pratique similaire, "*agbatèllè*" n'est pas sans inconvénients. Cette pratique fait passer les paysans d'un statut de "pauvre" à un statut "endetté", elle est devenue source de vol dans les champs, une source de division, de "honte" dans le village et même une source de la mort.

## **1. Approche méthodologique**

La crédibilité scientifique des résultats d'une recherche dépend de la démarche méthodologique utilisée. Celle-ci est mise en œuvre par plusieurs phases, allant de la recherche documentaire à celle menée sur le terrain avec les acteurs et l'interprétation des données collectées. La présente recherche est de nature mixte. Elle est réalisée par une combinaison de méthodes qualitatives (elle donne un aperçu du comportement et des perceptions des paysans et permet d'étudier leurs opinions sur un *agbatèllè*, de façon approfondie) et quantitatives. Elle est menée auprès de quatre (04) groupes d'acteurs : hommes, femmes, sages et notables. En raison de l'envergure du phénomène, il convient de trouver des femmes et des hommes qui pratiquent "*agbatèllè*". Les paysans sont une cible

incontournable pour comprendre les motivations et les logiques qui expliquent la pratique. Les sages et notables sont retenus pour leurs savoirs sur l'origine et le fonctionnement de la pratique. Cette identification des groupes cibles a permis de constituer l'échantillon. La sélection des cibles est faite par la technique de choix raisonné. Les acteurs concernés par cette recherche sont ciblés sur la base de leurs connaissances des aspects abordés et de leurs expériences. Il s'agit des paysans, des créditeurs et les sages. En effet, après le choix des créditeurs, chaque créancier identifie trois (03) des paysans à qui il a passé de l'argent. Deux d'entre eux sont contactés. Les critères utilisés pour la sélection des paysans sont : la pratique de '*agbatèllè*', avoir pris de l'argent au cours de la saison agricole 2018-2019 et avoir pratiqué '*agbatèllè*' dans le passé. Au total 50 acteurs sont approchés dans le cadre de cette recherche.

## 2. Résultats

### 2.1. '*Agbatèllè*' : origine et acteurs

A l'origine de cette pratique en milieu yorouba au Nigeria, un homme dont la femme est tombée malade et qui avait dépensé toute son économie s'est dirigé vers le guérisseur traditionnel et lui proposa de soigner sa femme contre sa prochaine récolte, pourtant la femme peut mourir pour faute de moyen financier. D'où l'apparition de la pratique endogène « *agbatèllè* » qui veut dire en langue Yorouba « tu as déjà pris ». Cette pratique est basée sur le consensus entre deux personnes physiques : le créancier et le paysan.

Elle a commencé au Bénin au sein de la communauté Yoruba venue du Nigeria qui s'y est installée. Pour certains, cette pratique date de longtemps, d'autres disent même qu'elle existait avant leur naissance.

Selon les acteurs rencontrés sur le terrain, '*agbatèllè*' commence lorsque le paysan a un problème financier, il va voir quelqu'un qui dispose des moyens dans son entourage. Celui-ci lui prête de l'argent contre sa prochaine récolte. A la récolte, le paysan apporte à son créancier le nombre de sacs dus. Selon la déclaration d'un notable, « Les paysans vont contracter un prêt auprès des commerçants quand ils ont un problème financier, contre les produits agricoles après la récolte ».

Les acteurs approchés citent les paysans, les commerçants, les fonctionnaires, les artisans, les nigériens, les autorités, la police, les élus locaux, les sages et notables du village, les dirigeants des organisations villageoises comme partenaires dans la pratique de '*agbatèllè*'. La pratique de '*agbatèllè*' a évolué à Bouanri car les paysans ne remboursent plus à la récolte. Les créditeurs font signer désormais un contrat et cherchent les témoins avant de donner leurs argents.

Pour certains acteurs, en baatonum, cette pratique est appelée *Tèguè* qui signifie « s'endetter en comptant sur quelque chose de matériel ». Pour d'autres, c'est *Torouba* qui signifie prendre un truc de matériel pour une dette monétaire.

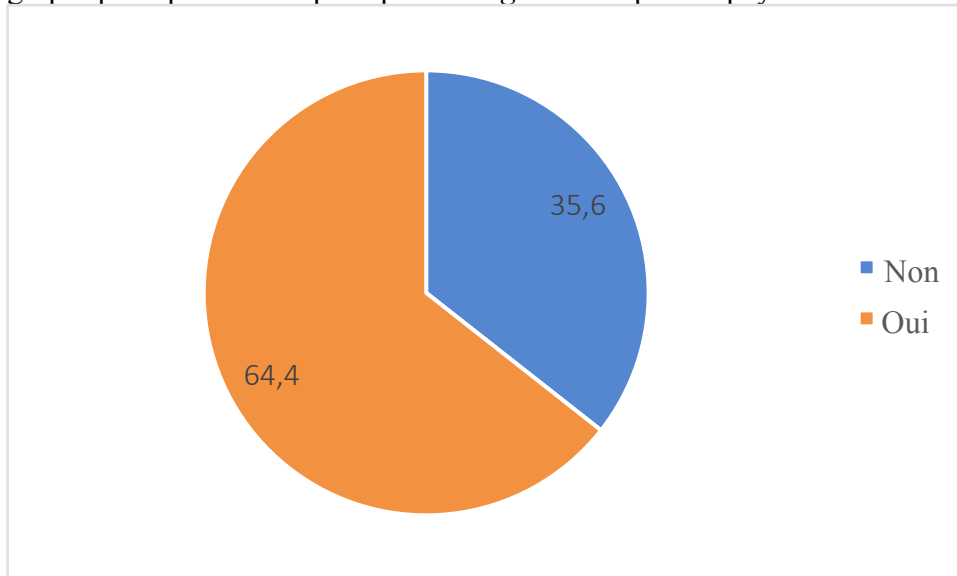
Certains acteurs reconnaissent l'existence de plusieurs types de '*agbatèllè*'. Il existe des options en nature où des intrants (engrais, herbicides, insecticide, etc.) sont reçus en guise de créance avec une mise en gage des produits agricoles à donner après les récoltes. Par ailleurs, il existe une option qui consiste à prendre de l'argent (créance) et rembourser cette créance par un service à rendre au créancier (labour, sarclage, etc.)

Le contrat oral établi par les acteurs de la pratique de '*agbatèllè*' à Bouanri comporte la date que le paysan reçoit l'argent, le montant reçu, le produit à rembourser, le produit agricole

mis en gage et sa quantité à rembourser à rembourser la période après laquelle le paysan est tenu de rembourser (4 à 5 mois).

Par rapport à l'équivalence entre la quantité du produit agricole remboursé et le montant perçu, les paysans sont unanimes que l'argent qu'ils perçoivent sur un sac n'atteint pas le prix réel du sac au marché. Aussi, tous les crédateurs ont reconnu cette disproportionnalité. C'est ainsi qu'ils réalisent de bénéfiques. Cette pratique loin d'enrichir le paysan, l'appauvrit car le crédateur minore le prix de vente du produit mis en gage par le paysan.

Les paysans approchés à l'unanimité reconnaissent l'existence de femmes paysannes dans la pratique de 'agbatèllè' à Bouanri. Selon eux, 'agbatèllè' aide plus le paysan à n'importe quel moment où il est dans le besoin de financement de ses travaux et (les travaux champêtres, la rentrée scolaire des enfants, la période de soudure et en cas de maladie). Le graphique 1 présente la pratique de 'agbatèllè' par les paysans interviewés.



Graphique 1: répartition des paysans suivant la pratique ou non de agbatèllè

Source : données de terrain, décembre 2019

Les paysans avancent comme raison le manque de moyen qui est à l'origine de cette pratique. Quant aux crédateurs, ils soutiennent qu'ils aident les parents en cas de besoin, c'est pour accumuler de bénéfiques car ils estiment qu'ils gagnent dedans. Ceux qui ne pratiquent pas agbatèllè représentent 35,6 % de l'échantillon.

## 2.2. Nature des relations entre acteurs d'Agbatèllè à Bouanri

Les acteurs rencontrés sur le terrain affirment qu'ils sont liés par la confiance, d'autres ajoutent la parenté, l'amitié, la proximité. C'est ce qu'une informatrice insinue en ces termes :

« C'est quand ils te font confiance ils te donnent si non même ton propre frère s'il n'a pas confiance il ne va pas donner ». La confiance est alors indispensable dans la pratique de 'agbatèllè'. Elle en est le fondement essentiel » (femme ménagère, 33 ans).

A la question de savoir comment faire pour bénéficier de 'agbatèllè', l'avis des acteurs varie selon leur statut. Les paysans affirment qu'il faut être quelqu'un de confiant, honnête, avoir un champ. En cas de problème, tu dois raconter tout ton problème au crédateur. Les crédateurs de leur côté pensent qu'il faut être rigoureux, vigilant et être une personne sans pitié. Selon les acteurs rencontrés à Bouanri, c'est tous ceux qui ont les moyens qui octroient 'agbatèllè'

Pour la toute première fois, on peut garder deux procédures selon les avis des enquêtés : soit c'est quelqu'un qui est habitué à la pratique qui vous initie ou, lors des conversations, si un créancier apprend qu'un individu est dans le besoin, il le voit en privé et lui propose 'agbatèllè'. Si le paysan honore son engagement, il peut amener d'autres clients au bailleur. Dans ce cas, si ce dernier ne rembourse pas, celui qui l'a amené est tenu de rembourser à sa place. C'est pourquoi il faut amener quelqu'un digne de confiance.

A la récolte, le paysan honore son engagement en remboursant son dû par une quantité équivalente à l'argent emprunté. Les acteurs interviewés reconnaissent qu'aussi bien les autochtones que les allochtones financent 'agbatèllè'. Il arrive que le même paysan prenne de l'argent chez plusieurs bailleurs. Les paysans qui pratiquent le double 'agbatèllè' justifient leur comportement par le fait qu'il faut diversifier leur source de financement. Cette situation explique l'incapacité pour certains paysans de pouvoir rembourser leur bailleur.

### **2. 3. Fixation de prix et de la quantité du produit dans la pratique de 'agbatèllè'**

Sur la fixation de la quantité de produit à rembourser, deux réponses ont été servies. Pour certains acteurs, c'est le paysan qui fixe la quantité, pour d'autres, c'est le paysan et le créancier.

Concernant la fixation du prix, pour la plupart c'est le bailleur, pour d'autres, ce sont le créancier et le paysan ou encore c'est le marché qui décide.

Le montant dans la pratique de 'agbatèllè' varie avec :

- le produit : chaque produit a son prix ;
- la quantité du produit ;
- le bailleur donne ce qui l'arrange ;
- l'offre et la demande : si le besoin est trop, le montant est faible ;
- le degré de confiance que le bailleur a pour paysan.

Quant à la variation des montants, selon les produits, c'est le marché qui le détermine. Les bailleurs se réfèrent au prix de chaque produit sur le marché au cours la saison pour fixer le prix de 'agbatèllè'. Cette pratique engendre souvent des conflits entre les acteurs.

### **2.4. Conflits et gestions des conflits dans la pratique de 'agbatèllè' à Bouanri**

Les risques liés à la pratique de 'agbatèllè' chez le paysan sont entre autres : la pauvreté, la famine, l'endettement, la honte et la prison. Du côté du bailleur, il risque le non remboursement, l'endettement, la prison, l'envoutement voire la mort. Ces conflits sont souvent liés au non remboursement après la récolte, certains paysans n'arrivent pas à rembourser à la récolte, d'autres par contre n'aiment pas rembourser. Ce qui conduit aux mécontentes, aux disputes et aux querelles. Ainsi, ils cherchent à régler le problème. A cet effet, plusieurs instances sont énumérées pour le règlement des conflits liés à 'Agbatèllè'. Les acteurs citent, entre autres : la police, les autorités communales et locales, les membres des groupements villageois, les sages et notables. Les différents responsables approchés reconnaissent l'existence de conflits entre paysans et bailleurs. Ils expriment l'existence de conflits comme le dit un agent de la police Républicaine en ces termes :

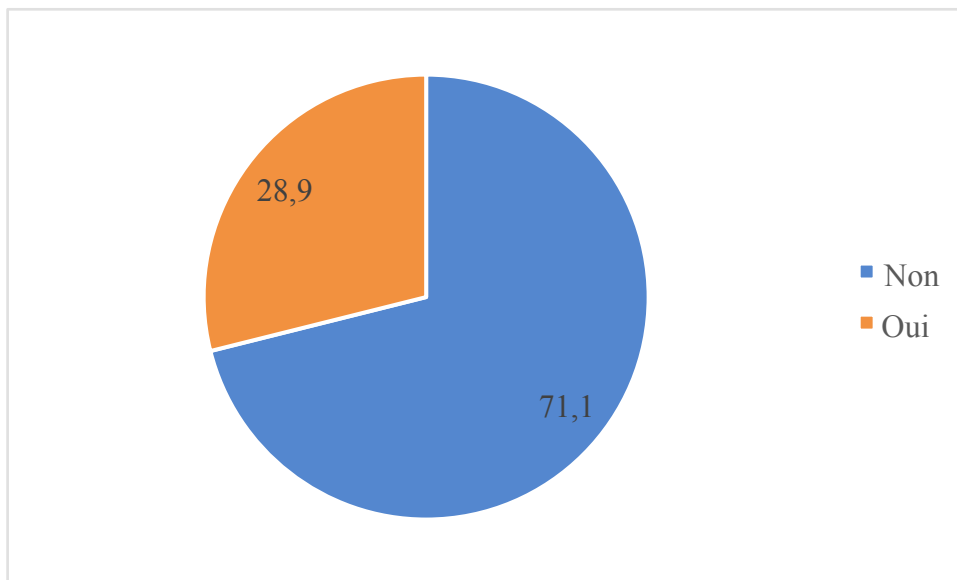
Ce n'est pas une infraction, c'est une affaire civile, il n'y a aucune loi pénale sur 'agbatèllè', c'est un contrat de vente. S'ils arrivent on les aide seulement à trouver un terrain d'entente. Les paysans ne le savent pas, ils croient qu'on peut les enfermer pour ça. On demande au paysan quand il peut payer et comment, ceci sans intérêt. Nous ne reconnaissons pas l'intérêt (agent de police, 55 ans).

De ces propos, il ressort que les agents de la police républicaine sont incompetents pour la résolution des conflits liés à cette pratique. Pour ce faire, le règlement à l'amiable est conseillé aux antagonistes ignorants de la loi.

De même, un élu communal renchérit en disant :

Nous recevons des plaintes ici tous les jours. Les fournisseurs et le paysan avaient négocié à deux sans aucun engagement et après si le paysan n'arrive pas à payer, les fournisseurs portent leurs plaintes ici et on essaie de régler ça à l'amiable, même si ce n'est pas tous les problèmes. Il y a certains on arrive à s'entendre, et d'autres perdurent jusqu'ils vont au commissariat pour la suite (élu communal, 35 ans).

Les données du graphique 2 présentent les réponses des paysans sur les témoignages sur « agbatèllè ».

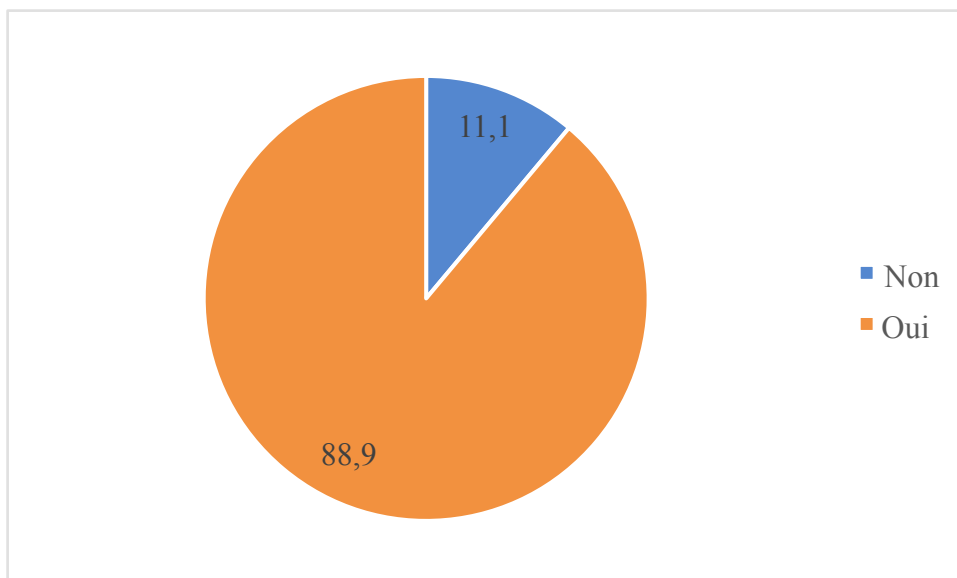


Graphique 2: existence de témoignage ou non dans la pratique de 'agbatèllè'

Source : données de terrain, décembre 2019

La plupart (71,1 %) des acteurs affirment qu'il n'existe pas de témoignage dans la pratique de 'agbatèllè'. C'est parce que les paysans ne remboursent plus que d'autres ont commencé par faire de contact, si non, auparavant, le paysan vient dire seulement combien il veut en précisant le type de produit qui va donner en contrepartie et le bailleur lui remet l'argent.

Les données du graphique 3 présentent des cas de conflits liés à *agbatèllè* à Bouanri.



Graphique 3: existence des conflits liés à ‘*agbatèllè*’

Source : données de terrain, décembre 2019

Les acteurs de ‘*agbatèllè*’ à Bouanri ont connaissance de l’existence des conflits liés à la pratique. Les autorités, les élus locaux, les sages et les notables confirment aussi cette existence. Ces conflits sont souvent liés au non remboursement après la récolte, certains paysans n’arrivent pas à rembourser à la récolte, d’autres par contre n’aiment pas rembourser. Ce qui conduit aux mésententes, aux disputes et aux querelles. Ainsi, ils cherchent à régler le problème. A cet effet, plusieurs instances sont énumérées pour le règlement des conflits liés à ‘*agbatèllè*’.

Du côté des membres du groupement villageois des producteurs de coton (GVPC), leur organisation aborde le mode de règlement de conflits liés à ‘*agbatèllè*’ en déclarant ce qui suit :

C’est le bailleur qui amène le paysan et dit tel me doit tel montant, il a pris ‘*agbatèllè*’ chez moi et il ne m’a pas remboursé. Arrivés chez nous, ceux sont eux-mêmes qui vont s’entendre, le paysan va reconnaître, je vais lui demander, tu lui dois vraiment en ‘*agbatèllè*’ ? Là au moment où il va rembourser là, si le sac est à 15.000 F, c’est 15.000 F qu’il va rembourser, si c’est à 20.000 F, c’est 20.000 F qu’il va rembourser aussi. C’est lui-même qui doit reconnaître sa dette envers le bailleur, si l’argent de coton vient, enlèves dedans et donne lui ça. Si non je ne peux pas toucher son argent. Mais s’ils s’entendent devant moi tous les deux, le jour que l’argent vient, son argent ne rentre même plus totalement dans ses mains, je rembourse en même temps le bailleur. Si non la loi ne me permet pas d’enlever son argent et rembourser l’autre sans son consentement. On a toujours trouvé un terrain d’entente, ceux dont l’argent de coton reste, ils remboursent. Mais ceux qui vendent leur produit et l’argent ne reste pas eux est-ce qu’ils peuvent rembourser ? Non, affaire de ‘*agbatèllè*’ le plus souvent on s’entend entre nous. C’est rare que ça aille à la justice car si quelqu’un prend par exemple 10.000 F chez toi, si vous ne vous entendez pas et que tu l’amènes à la justice, là-bas eux vont dire de te rembourser les 10.000 F donc tu n’as plus d’intérêt, c’est pourquoi les bailleurs patientent, si le paysan trouve, il rembourse, s’il ne trouve pas vraiment, si toi-même tu constates que c’est une autre obligation qui lui est arrivée, tu lui dis ce n’est pas grave, espérons l’année prochaine, mais l’année suivante tu ne lui augmentes pas le nombre de sacs, il rembourse ce qu’il doit car il n’arrive pas à rembourser, si tu ajoutes encore, tu es en train de le tuer comme ça. Le nombre qu’il te doit là si c’est deux, c’est les deux qu’il rembourse. On s’est toujours entendu » (homme, 42 ans, membre du GVPC).

On note que le mode de règlement des conflits varie d'une instance à une autre. Les acteurs vont aussi chez les délégués pour gérer leurs conflits. A cet effet, une autorité locale de Bouanri Maro affirme :

Si ça vient on fait en famille, celui qui donne s'il demande et l'autre ne donne pas ils viennent me voir. Moi, j'appelle celui qui a pris et je lui donne les conseils qu'il faut pour qu'il rembourse. On ne tire pas trop jusqu'à aller au commissariat, non. On fait ça en famille et on s'entend (élu local, 46 ans).

La pratique de *agbatèllè* n'a pas que le mauvais côté, elle a aussi ses bienfaits. Selon les acteurs rencontrés sur le terrain, *agbatèllè* permet aux paysans de régler leurs problèmes de façons ponctuelles. Elle aide à se soigner, à faire le champ, à envoyer les enfants à l'école, à payer les fournitures, à payer la nourriture en cas de manque. La pratique de *agbatèllè* sort les paysans de la honte'' selon les informateurs, elle aide les paysans à régler leurs problèmes financiers, elle permet aussi de renforcer leur production. C'est ce qu'un informateur affirma : « Grâce à ça, je peux avoir de la nourriture à tout moment même si je n'ai pas de l'argent, je peux me soigner, soigner les membres de ma famille, mes enfants vont à l'école sans problème et même si je n'ai rien je peux faire le champ comme je veux avec *agbatèllè* » (Paysan, 45 ans).

*Agbatèllè* permet aux paysans qui le font de satisfaire leurs besoins alimentaires

## **2.5. Satisfaction des besoins alimentaires grâce à la pratique de 'agbatèllè'**

Dans l'ensemble les paysans interrogés déclarent satisfaire leurs besoins alimentaires grâce à *agbatèllè*. Les acteurs sont unanimes sur le fait *qu'agbatèllè* leur permet de satisfaire leurs besoins alimentaires. En réalité, plusieurs raisons expliquent ce fait. Les bénéficiaires prennent *agbatèllè* pendant la saison des pluies ou les travaux champêtres. Ceci leur permet d'accroître la production pour ceux qui ont un minimum ou, carrément, pour produire le minimum pour ce qui sont fauchés. Pendant la période de soudure, ils prennent les sacs de vivriers chez les bailleurs, contre le double de ce qu'ils ont pris à la prochaine récolte, ce qui leur permet de gérer valablement la crise alimentaire. D'autres par contre prennent de l'argent pour se procurer des vivriers pendant la crise alimentaire, ils remboursent les produits agricoles à la prochaine récolte.

Aussi, les paysans prennent *agbatèllè* pour assurer la sauce dans le foyer. Ils payent les condiments, les légumes, les protéines (viande, fromage de soja, poisson, peau de bœuf) pour la sauce. Un bailleur de 45 ans affirme : « Ils prennent pour acheter la nourriture pendant la période de soudure, d'autres prennent un sac pour rembourser deux, d'autres prennent pour cultiver la prochaine récolte. »

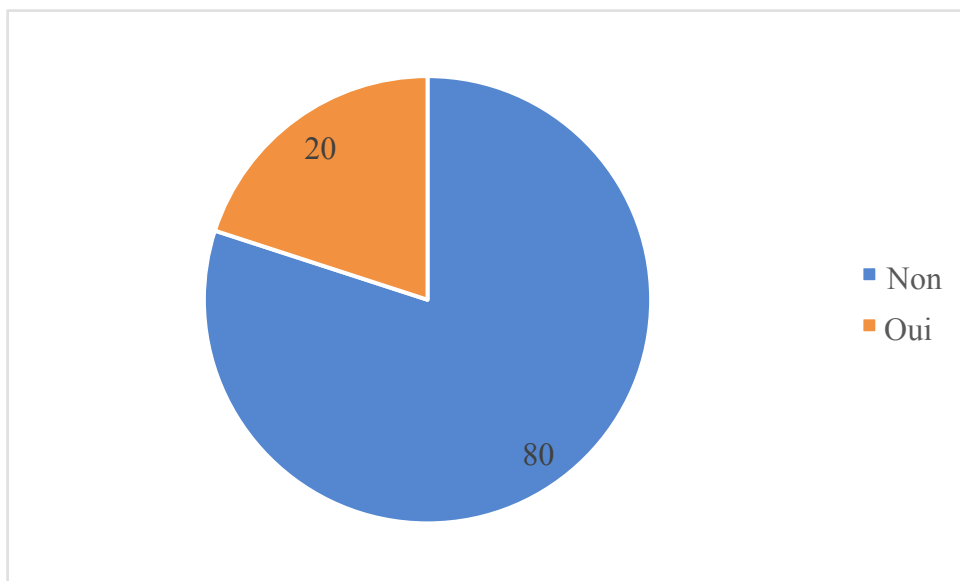
D'autres encore prennent *agbatèllè* pour donner le petit déjeuner aux enfants scolaires.

De tout ce qui précède, notons que les acteurs de Bouanri pratiquent *agbatèllè* pour assurer les besoins alimentaires du ménage. Ils pratiquent *agbatèllè* dans les cas urgents pour se procurer des produits alimentaires.

## **2.6. Satisfaction des besoins financiers par la pratique de *agbatèllè***

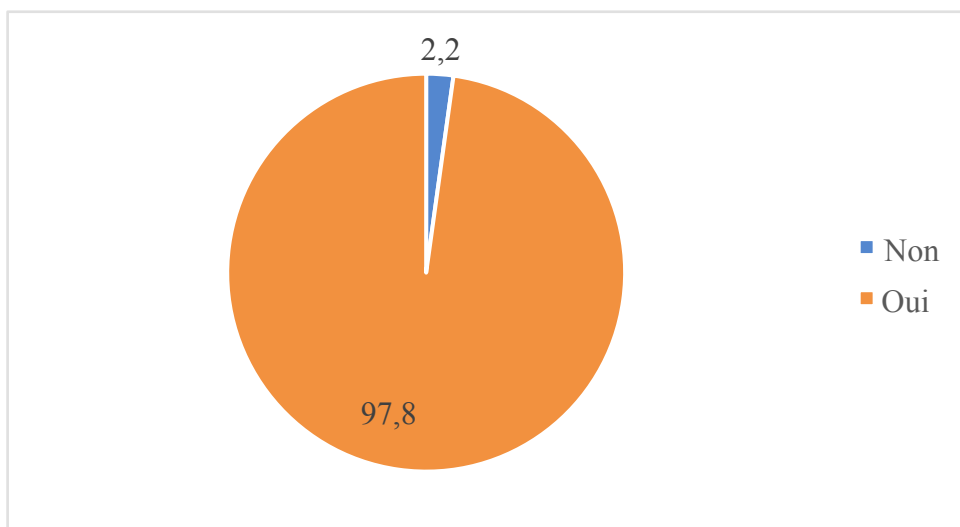
Les paysans affirment que c'est la pauvreté qui les pousse à pratiquer *agbatèllè*. Lorsqu'un paysan est dans le besoin, c'est le seul moyen disponible pour sortir de la crise. C'est accessible à tout moment, c'est entre eux, dans le milieu, c'est facile à trouver et ça n'a pas de papiers, évoquent-ils. Un enquêté renchérit en ces termes : « C'est ça qui est facile à trouver quand tu as problème. Si tu veux emprunter maintenant même ton propre frère va te dire qu'il n'a pas, mais si tu dis *agbatèllè* il va dire qu'il va te chercher ça ailleurs. C'est faux C'est lui-même qui donne ».

Les bailleurs nous informent à leur tour qu'ils pratiquent *agbatèllè* pour aider les parents en cas de problème, tout en réalisant de bénéfice car c'est leur source de revenus aussi.



Graphique 4: pratique de *agbatèllè* par les paysans riches  
Source : données de terrain, décembre 2019

La plupart (80 %) des acteurs interrogés affirment que les paysans riches ne pratiquent pas *agbatèllè*. Ceci s'explique par le fait que le paysan riche possède les moyens matériels et financiers pour satisfaire les besoins de sa famille. Les 20% qui ont répondu « oui » à cette question ajoutent comme justification, le fait que les riches donnent l'argent aux paysans pauvres et prennent les produits à la récolte. Ils sont donc des bailleurs. *Agbatèllè* est donc pratiqué par les paysans pauvres comme l'indique le graphique 5.



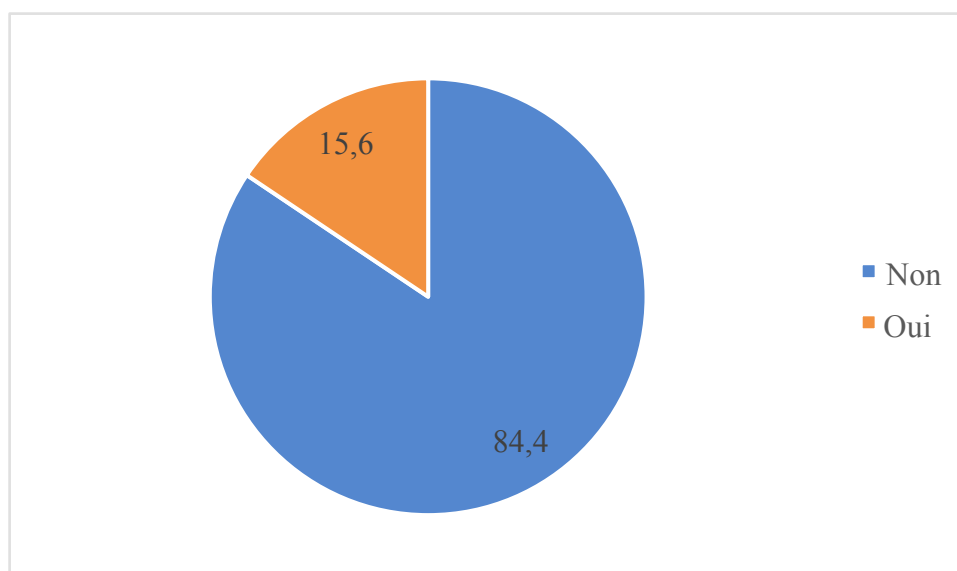
Graphique 5: pratique de '*agbatèllè*' par les paysans pauvres  
Source : données de terrain, décembre 2019

Presque tous les acteurs rencontrés sur le terrain reconnaissent que '*agbatèllè*' est pratiqué par les paysans pauvres. Ces derniers n'ayant pas les moyens, ils doivent subvenir aux différents besoins de leur famille. Ils sont alors dans l'obligation de pratiquer '*agbatèllè*'. Ces acteurs définissent le paysan riche comme celui qui a une famille et qui se suffit financièrement et matériellement, il nourrit bien sa famille. Ils le caractérisent par le fait qu'il possède les bettes (bœufs surtout), les motos, les voitures, les tracteurs, les machines et matériels agricoles, une belle maison, de l'argent et que sa famille soit bien nourrie et

entretenu. Le paysan riche ne va pas au champ pour travailler, il y va pour surveiller les travailleurs qu'il a engagés.

Quant au paysan pauvre, c'est celui n'a pas suffisamment de moyens pour satisfaire les besoins de sa famille. Il n'a pas de moyens pour une grande production.

Comme caractéristiques, la nourriture finit chez lui avant la récolte, il n'a pas les moyens matériels, sa maison n'est pas belle et il se débrouille avec sa famille pour survivre. Les acteurs déclarent que ce sont les paysans pauvres qui pratiquent 'agbatèllè'. La pratique de 'agbatèllè' permet aux paysans de construire leur maison (graphique 6).



Graphique 6: construction d'une maison grâce à "agbatèllè"

Source : données de terrain, décembre 2019

La plupart des acteurs (84,4 %) déclarent qu'on ne prend pas 'agbatèllè' pour construire. Ceci parce que 'agbatèllè' est pris pour les urgences, aussi la construction demande beaucoup d'argent. On ne prend pas beaucoup d'argent pour 'agbatèllè' au risque de s'endetter et d'endetter aussi le bailleur. Les 15,6% qui ont répondu « oui » avancent comme raison le fait qu'il arrive aussi des urgences pour la construction. "Agbatèllè" est aussi pratiqué pour répondre aux besoins vestimentaires du ménage (tableau I)

Tableau I: satisfaction des besoins vestimentaires du ménage par 'agbatèllè'

	Effectifs	Pourcentage (%)
Non	25	55,6
Oui	20	44,4
Total	45	100,0

Source : données de terrain, décembre 2019

Du tableau I, on retient que les acteurs de Bouanri (55,6 %) ne prennent pas 'agbatèllè' pour s'acheter des habits. Ils prennent 'agbatèllè' pour les cas d'urgence.

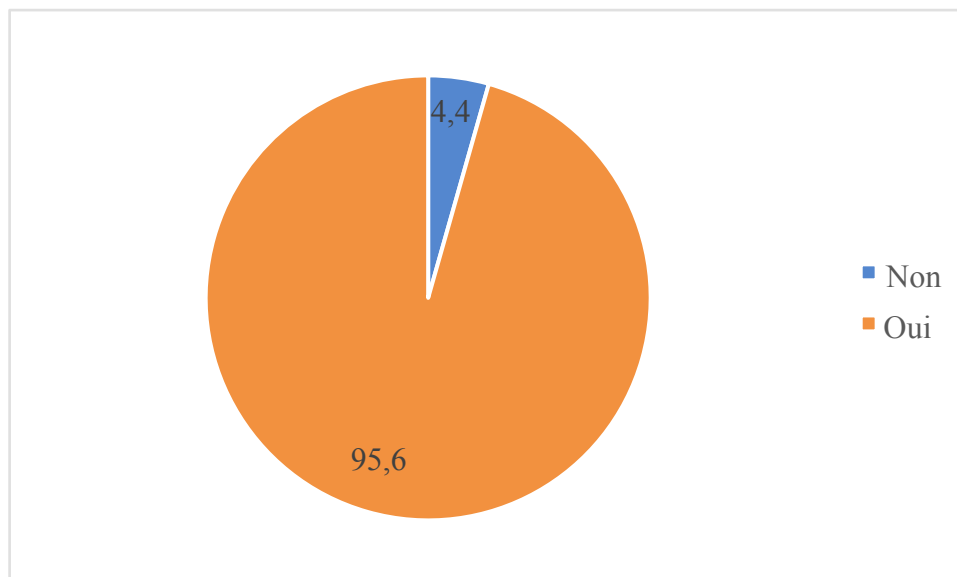
Par contre d'autres affirment qu'ils prennent pour coudre les kakis aux élèves, d'autres encore pour les habits des enfants pendant les fêtes ou encore les uniformes des cérémonies.

En réalité, les bailleurs prennent plus que ce qu'ils ont donné. Ils prennent avec intérêt, c'est ce qui explique le bénéfice qu'ils réalisent. Tous les acteurs affirment que c'est le bailleur qui profite de la pratique de 'agbatèllè'.

Selon les données recueillies auprès des les informateurs ‘*agbatèllè*’ est une pratique d’origine nigériane qui implique plusieurs acteurs liés par la confiance. Cette pratique se présente sous plusieurs types et souvent source de conflit entre les acteurs. Le mode de règlement de ces conflits varie d’une instance à une autre. Ceux sont les paysans pauvres qui pratiquent ‘*agbatèllè*’ pour satisfaire leurs besoins alimentaires et financiers en cas de d’urgence. Ils pratiquent ‘*agbatèllè*’ pour régler leurs problèmes par manque de moyens financiers. Ils sont les perdants dans cette pratique car ils donnent plus que ce qu’ils ont pris, ce qui les plonge davantage dans la pauvreté. Les bailleurs, par contre, sont ceux qui profitent de la pratique. Ils prennent plus que ce qu’ils ont donné, ils profitent mieux des champs des paysans pendant que ces derniers s’assombrissent dans la pauvreté chronique.

## 2.7. Contribution de la pratique de ‘*agbatèllè*’ dans l’éducation des enfants.

Les acteurs rencontrés reconnaissent l’importance de *agbatèllè* dans la prise en charge de la scolarisation de leurs enfants. Le graphique 7 renseigne sur les avis des acteurs sur la contribution de la pratique de ‘*agbatèllè*’ sur l’éducation des enfants.



Graphique 7: importance de ‘*agbatèllè*’ dans la scolarisation des enfants

Source : données de terrain, décembre 2019

La plupart (95,6 %) des acteurs rencontrés reconnaissent qu’ils utilisent ‘*agbatèllè*’ pour assurer la scolarité de leurs enfants. Les paysans de Bouanri prennent ‘*agbatèllè*’ pour payer les fournitures scolaires, les uniformes et les frais de scolarité. Ils prennent aussi pour donner le petit déjeuner aux enfants. Ce qui explique le fait que les paysans sont à la recherche des fonds pendant la rentrée scolaire. C’est ce qu’insinue un bailleur en ces termes : « Ils prennent pour payer les fournitures et quand on renvoie les enfants de l’école, ils prennent aussi pour payer l’argent. ». Un autre paysan renchérit : « Grâce à ça maintenant même si on chasse les enfants de l’école tu prends et tu lui remets et il retourne alors qu’avant il va faire des jours à la maison »

On retient que la pratique de ‘*agbatèllè*’ aide les paysans dans l’éducation des enfants. Les paysans prennent ‘*agbatèllè*’ pour payer les fournitures scolaires, les uniformes. Ils prennent aussi pour payer la scolarité des enfants et leurs donner le petit déjeuner.

## 2.8. Contribution de la pratique de ‘*agbatèllè*’ dans la santé des enfants

A la question relative à la contribution de ‘‘agbatèllè’’ dans la santé des enfants, les avis recueillis se présentent comme suit dans le tableau VII.

Tableau II: ‘‘agbatèllè’’ et santé des enfants

	Effectifs	Pourcentage (%)
Non	1	2,2
Oui	44	97,8
Total	45	100,0

Source : données de terrain, décembre 2019

Les acteurs rencontrés sur terrain affirment presque tous (97,8 %) qu'ils pratiquent ‘‘agbatèllè’’ pour se soigner en cas de maladie. C'est ce que témoigne les propos d'un enquêté : « Moi ce que j'ai pris c'est pour soigner mon enfant ». Un autre renchérit : « Même moi j'ai pris une fois 10 sacs de soja pour me soigner à l'hôpital de Guéré. » et un bailleur confirme : « J'ai donné à plusieurs personnes pour les soins »

En effet, les paysans de Bouanri prennent ‘‘agbatèllè’’ en cas de maladie pour aller à l'hôpital, chez les guérisseurs ou pour prendre les produits pharmaceutiques. Cela fait partie des cas les plus fréquents dans la pratique de ‘‘agbatèllè’’.

## 2.9. Avantages et inconvénients de la pratique de ‘‘agbatèllè’’.

Comme les avantages de la pratique de ‘‘agbatèllè, les acteurs énumèrent qu'elle :

- sort de la honte,
- aide le paysan à tout moment quand il est dans le besoin,
- permet au paysan de rentrer en possession de l'argent dans l'immédiat,
- enrichit les bailleurs
- permet d'envoyer les enfants à l'école,
- permet de soigner en cas de maladie,
- permet de se procurer des produits alimentaires.

Un informateur d'une trentaine d'années fait savoir à cet effet que : « L'avantage est pour celui qui donne mais à risque. Le bénéfice triple, c'est devenu un phénomène social qui ruine les paysans, qui enrichit d'autres commerçants et qui met d'autres en dette. »

Un autre confirme cet avis, en disant :

« Ça permet aux cultivateurs de régler leurs problèmes à l'immédiat, donc à l'immédiat quand le cultivateur à un problème, il va, il prend l'argent là pour régler son problème tout en créant un autre problème au futur. Mais ça leur permet de régler à l'instant leur problème » (paysans, 35 ans)

De ses propos, *agbatèllè* est une solution à problème incorporé. Cette pratique a une durée de satisfaction éphémère chez les paysans.

Par ailleurs, cette pratique n'est pas sans inconvénients. Ainsi, on retient que *agbatèllè* est une source division une source de vol, des disputes, d'envoutement. Cette pratique appauvrit davantage les paysans et, par conséquent, le village. C'est ce que nous fait savoir une personne ressource, en ces termes :

« Les vols de tous genres, les gens dans les champs, dans les magasins de stockages pour, soit rembourser, soit manger, car après avoir remboursé ce qu'ils ont pris, plus rien ne reste comme manger à la maison. Ça fait partie des plaintes que nous recevons plus. Les paysans s'endettent doublement (CLCAM, *agbatèllè*) et n'arrivent pas à rembourser et ça devient une source de conflits » (paysan, 38 ans).

Il ressort de ces propos que cette pratique engendre des pratiques déviantes dans la localité. Aussi, notons- nous que la pratique engendre la ruse au sein des acteurs.

## 3. Discussion

Le manque de moyens financiers pousse les paysans à pratiquer ‘*agbatèllè*’. En réalité, les paysans n’ont généralement pas de réserves financières pour résoudre un éventuel problème au cours de l’année. En cas de problème, ces derniers sont contraints de recourir aux prêts. ce résultat corrobore ceux de T. Lafia (2014, p.36) qui ont montré que les Associations des Services Financiers (ASF) sont souvent réticentes aux prêts pour l’activité agricole à cause de la crédibilité de ces paysans. Pour eux, ils pensent que les pauvres ne seront pas capables de rembourser les crédits donc il faut réduire les taux d’impayé. Ce qui contraint les paysans à pratiquer d’autres formes de prêts car ils sont dans le besoin. Ils font alors les prêts dans leurs voisinages contre leurs prochaines récoltes ; ils vendent donc les produits avant la récolte. Ce qui n’est pas sans conséquence sur la saison prochaine, aggravant ainsi leurs situations financières.

Comme les travaux de (I. I. Garba, 2018, p.32) le prouvent, la vente d’une grande partie des produits dès la récolte pour subvenir aux besoins financiers et sociaux de la famille contraint les agriculteurs à l’endettement et à l’insécurité alimentaire. Ces résultats sont conformes à la pratique de ‘*agbatèllè*’. Alors, pour s’en sortir la saison suivante, le paysan est contraint de pratiquer encore ‘*agbatèllè*’ et la routine reprend. Ce qui rend les paysans davantage pauvres avec comme corolaire, l’insécurité alimentaire à long terme.

Par ailleurs, la pratique de ‘*agbatèllè*’ apparaît comme la cause et en même temps le moyen le plus rapide et le plus facile de la lutte contre la pauvreté et la faim. En effet, les paysans pratiquent ‘*agbatèllè*’ pour satisfaire leurs besoins financiers. Ils utilisent ‘*agbatèllè*’ pour payer les fournitures scolaires des enfants à la rentrée des classes, les frais de scolarités voire les uniformes. De même, ils pratiquent ‘*agbatèllè*’ pour se soigner et soigner un membre de la famille en cas de maladie. Pour lutter contre la famine ou pendant la période de soudure, les paysans pratiquent ‘*agbatèllè*’ pour se procurer des produits alimentaires.

De même, I. I. Garba,(2018, p.37) trouve que l’accès difficile au financement pour l’achat d’intrants et d’équipements afin de pouvoir recommencer un nouveau cycle de production est un facteur favorable à la vente précoce des produits ou des pratiques des crédits informels au taux très élevé. Il est vrai que la majorité des petites exploitations n’ont pas de comptabilité et que leur budget est étroitement imbriqué à celui du ménage. Pour ces producteurs, les voies traditionnelles d’accès au financement sont l’usurier. Mais ce crédit a des taux qui ne permettent pas de réaliser de bénéfice, voire provoquent l’endettement. Donc les paysans utilisent aussi ce moyen pour le champ. Ils font le labour, ils prennent les intrants grâce à la pratique de ‘*agbatèllè*’. Notons aussi que les paysans pratiquant ‘*agbatèllè*’ sont généralement les paysans pauvres, ceux qui n’ont pas de moyens. Ce résultat confirme ceux obtenus par I.I. Garba (2018, p.43).

## **Conclusion**

La recherche sur ‘*agbatèllè*’ comme une stratégie de lutte contre la pauvreté et la faim est élucidée par une approche méthodologique mixte permettant d’aboutir à des résultats en fonction des objectifs spécifiques. Il ressort que les activités agricoles constituent le principal moyen d’existence des paysans. Toute la vie des ménages est centrée sur l’exploitation agricole, qui est la source d’alimentation et de financement de toutes les activités et des besoins des membres de la famille. Les revenus agricoles ne permettent donc pas aux familles de subvenir à leurs besoins fondamentaux, surtout face à la menace de la pauvreté et la faim, aux risques liés aux parcours de la vie et à la production agricole. Ils sont contraints de recourir à d’autres moyens, en cas d’urgence, pour satisfaire leurs besoins financiers et non financiers. Ce travail de recherche a analysé les motivations qui poussent les paysans à

adopter ‘*agbatèllè*’ comme moyen de lutte contre la pauvreté et la faim à Bouanri. La recherche montre que la pratique de ‘*agbatèllè*’ est une solution contre la pauvreté et la faim à court terme et en même temps la cause de cette pauvreté et de la faim à long terme. En effet, par cette pratique, les paysans hypothèquent le futur pour assurer le présent.

*Agbatèllè* est menée par les paysans pauvres, les paysans qui sont en manque de moyens. Ainsi, les paysans pratiquent ‘*Agbatèllè*’ pour satisfaire les besoins financiers et non financiers de la famille en urgence, car dans l’immédiat, c’est actuellement le seul moyen disponible en milieu rural. En cas de famine ou de rupture de nourriture dans un ménage, le paysan pratique aussi ‘*agbatèllè*’ pour se procurer des produits alimentaires.

Par ailleurs, ‘*agbatèllè*’ est pratiqué aussi dans le cadre de la scolarisation des enfants et dans les soins de santé des membres du ménage. En réalité, les paysans pratiquent ‘*agbatèllè*’ pour payer les fournitures scolaires des enfants, les kakis, et les frais de scolarités. En cas de maladie dans le ménage, le paysan pratique ‘*agbatèllè*’ pour soigner le malade. C’est une pratique qui enrichit les bailleurs et appauvrit les paysans. Ce qui compromet la sécurité alimentaire au sein des ménages des paysans qui le pratiquent.

Retenons que la pratique de ‘*agbatèllè*’ apparaît comme une forme déguisée de la pauvreté en milieu rural. Cette pratique aide les paysans à résoudre leurs problèmes courants à tout moment (parce qu’il est facile d’accès, sans papier et dans le voisinage) tout en hypothéquant le futur du ménage. Il faut donc, le moment venu, trouver encore une porte de sortie qui n’est rien d’autre que la même pratique. Ce qui explique la routine des paysans dans cette pratique. Il est donc souhaitable que d’autres sources de financement soient prévues en direction de cette population, surtout, que les conditions socioéconomiques des paysans soient surtout prises en compte dans les projets de lutte contre la pauvreté et la faim.

## Références bibliographiques

- Bouvard, Adeline ; Degroote, Ariane et Devienne, Sophie (2014) : Stratégies paysannes de lutte contre la pauvreté et recherche de sources de revenus complémentaires, vers la pluriactivité. Field Actions Science Reports, Spécial Issue 9, Institut Veolia, Haïti, and URL: <http://journals.openedition.org/factsreports/2771>, consulté le 10 septembre 2019
- Capo-Chichi, Florent (2019) : Division du travail pour la faim « zéro » à Zoukou commune de Zogbodomey, Mémoire de Licence DS-A, FASHS :UAC.
- Dumont Gérard-François (2018) : Quelles politiques contre la pauvreté ? HAL Id : halshs-01832411 <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01832411>
- FAO (2003) : Une action sur deux fronts pour lutter contre la faim : les mesures à prendre en priorité dans les pays et au niveau international. Programme de lutte contre la faim.
- FMI (2011) : Stratégie de croissance pour la réduction de la pauvreté (SCRP 2011-2015), Courriel : [publications@imf.org](mailto:publications@imf.org) Internet: <http://www.imf.org> n° 11/3.
- Garba Imorou, Iliassou (2018) : Exploitation agricole face aux besoins de la population dans la commune de Bembéréké, mémoire de maîtrise DS-A, FAHSH: UAC.
- Lafia, Tango (2014) : Moyen endogène d’accès aux crédits en milieu rural : Cas de ‘*ogbatèllè*’ avec les paysans de Tchaourou, mémoire de Licence Professionnelle, DS-A, FLASH : Université de Parakou.
- PNUD (2015) : Agriculture, sécurité alimentaire et développement humain au Bénin, Rapport national sur le développement humain.